

## Suite de l'édito...

ont proposé leur aide et ont mis la main à la «boue» pour nettoyer les maisons sinistrées, pour remettre en état le village. Par l'intermédiaire d'une permanence tenue par les élus aidés de plusieurs bénévoles, la mairie est restée à l'écoute de tous afin de répondre au mieux aux différents besoins, afin de soutenir tous les sinistrés et prendre les mesures d'urgence qui s'imposaient.

L'aide est également venue d'ailleurs, de particuliers, d'associations, des Gajanais de l'Ariège qui ont été formidables.

L'encart central du bulletin est consacré à cette terrible inondation, pour faire le constat de l'événement, pour remercier les nombreux intervenants qui nous ont aidés, pour indiquer les mesures d'urgence qui ont été prises, pour vous informer sur ce que nous allons faire pour reconstruire.

Il n'est en effet pas question pour nous de baisser les bras et de rester passif. C'est dans ces moments difficiles où il est nécessaire d'avancer que l'on trouve l'occasion et la force de progresser. Tel est en tout cas ma volonté et celle du conseil municipal.

Pour terminer sur cet événement je voudrais saluer, pour l'avoir directement constaté, le grand dévouement et le courage des sapeurs pompiers qui n'hésitent pas à risquer leur vie pour sauver celle des autres.

Si les inondations sont le sujet principal du présent « Autour du Griffon » de nombreux autres points sont abordés.

Monsieur le Préfet viens d'autoriser la création de la communauté de commune « Leins-Gardonnenque » qui comprends treize communes. Elle sera effective au premier janvier 2003 mais certainement pas encore très opérationnelle.

La réflexion sur la salle polyvalente et plus globalement sur nos besoins en équipements publics, va se poursuivre. Les récentes inondations exceptionnelles nous ont au moins aidés à définitivement éliminer le terrain des prés comme lieu de construction. Nous avons dit que cette opération, si elle devait se réaliser, démarrerait au plus tôt mi 2003, nous pouvons maintenant affirmer que cette date est repoussée d'au moins un an.

L'année 2003 sera consacrée à la reconstruction de la voirie, des réseaux, du mur du cimetière...

Comme l'an dernier le père Noël nous rendra visite mardi 24 à partir de 17h30 pour rencontrer les enfants dans les rues du village. Au préalable les enfants et les parents pourront assister à un spectacle de marionnettes à 15h30 au foyer.

Nous avons également prévu le samedi 11 janvier d'inaugurer la Porte de France à 11h30 puis le Griffon dont les restaurations sont terminées, avant de vous présenter au foyer nos meilleurs vœux et prendre le pot de l'amitié.

Dans l'immédiat je vous souhaite au nom de tout le conseil municipal, de passer un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Renaud André.

## Épicerie du village

Selon les dernières informations, Proxi restera ouvert jusqu'en février 2004 si le chiffre d'affaire actuel ne baisse pas. L'épicerie fermera en février 2004 si le chiffre d'affaire n'aug-

mente pas. L'idéal serait d'atteindre environ 9147 Euros de chiffre d'affaire par mois ( 60000 fr ). Pour les 230 foyers du village cela ne représente que 39,8 € par mois!

Comment faire comprendre qu'il est de notre intérêt de fréquenter l'épicerie sous peine de la voir disparaître ?

---

*260 Fr de dépenses par ménage et par mois et Gajan est assuré de garder son épicerie.*

## Conseil municipal des enfants.

### Nos Projets

Après des vacances d'été bien méritées, le conseil municipal des enfants a repris ses activités seulement à partir du mois d'octobre à cause des inondations. La première réunion a consisté à préparer la fête d'Halloween. Nous espérons que cette fête vous a plu. Nous la renouvelerons sûrement les années suivantes, nous attendons vos idées.

Le conseil municipal



des enfants est divisé en deux groupes :

1. Environnement, nature.
2. Sports et loisirs.

1. Notre objectif est de refleurir le village. Nous avons choisi deux sites :

- Le mur du Lavoir.
- Le talus du chemin du Gajanais.

Nous continuons à réfléchir sur le type de végétaux à planter.

2. Notre objectif est de créer un terrain de bi-

cross. Prochainement nous ferons un sondage auprès des jeunes Gajanais. A suivre. Vos conseils ainsi que vos idées seront les bien venus.

A très bientôt, au prochain numéro de « Autour du Griffon ».

*Les élus du Conseil Municipal des Enfants*

## Des vaches sur Gajanet ?

C'est au début de l'année que Mickaël Fabre sollicite le conseil municipal pour lui faire part d'un projet qui lui tenait à cœur et dont l'éventuelle réalisation engageait la commune. Il s'agissait de créer un élevage sur le site de Gajanet. Cette création, motivée par une conjoncture viticole catastrophique, impliquait la cession de 15 hectares communaux, cession dont il fallait définir la forme. Très vite, au regard du site concerné, l'ensemble du conseil écarta la vente de cette parcelle, la location par le biais d'un bail, dont la durée res-



taut à définir, paraissant la solution la plus sage. Pendant de nombreux mois, Mickaël Fabre étaya son dossier qui évolua vers l'agrotourisme (élevage + gîte).

Au début du mois de novembre, dans un souci de transparence, le conseil municipal décida de consulter les Gajanais sur la question; peu firent une démarche officielle en mairie (4) mais beaucoup en discutèrent avec des conseillers. Ce qui ressortit de ces échanges montra tout l'attachement des Gajanais à leur garrigue. Parmi les arguments avancés, la protection de la flore et

la crainte de voir s'édifier des bâtiments (même agricoles), furent les plus pertinents. Le mardi 3 décembre le conseil délibéra au cours d'un vote à bulletin secret : 10 bulletins contre , 2 pour et 1 blanc . Le conseil municipal décidait donc de ne pas donner suite au projet de Mickaël Fabre. Plus que la décision, il faut retenir la démarche démocratique adoptée et la transparence qui en résulte.

## Communauté de communes.

C'est le Préfet a pris un arrêté le 25 octobre 2002, définissant le périmètre de la communauté des communes intitulée « Leins – Gardonnenque ». Il regroupe : Domesargues, Fons, Gajan, La Rouvière, Maressargues, Montignargues, Moulézan, Moussac, Parignargues, Saint Bauzély, Saint Génies, Saint Mamert et Sauzet, soit 13 villages pour une population de plus de 10000 habitants. La communauté de communes doit être créée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2003 pour bénéficier des dispositions fiscales et financières. Les statuts définissant le cadre juridique, les principes de fonctionnement et de

*Nous apprenons au moment de boucler notre bulletin que Monsieur le Préfet a reçu les 13 délibérations des communes et a pris un arrêté le 13 décembre 2002 autorisant la création de la communauté de communes «Leins-Gardonnenque ».*

représentativité des communes ont été élaborés en assemblée générale avec des représentants de chaque commune. Les Conseils municipaux doivent les approuver par une délibération à transmettre au Préfet. Ils doivent également élire leurs représentants (2 délégués pour Gajan). Pour financer les dépenses que la communauté va devoir engager dans le cadre des compétences transférées, les ressources seront obtenues dans l'immédiat sur la base du principe des taxes additionnelles et de la taxe professionnelle de zone dont la création a été retenue. Toutefois, il y a unanimité au niveau des communes pour créer à très court terme, une, taxe professionnelle unique. Gajan a délibéré pour approuver les statuts et désigner les délégués le 3 décembre 2002.



### Les compétences obligatoires sont :

**1- L'aménagement de l'espace communautaire :** la coordination des politiques d'urbanisme en lien avec le SCOT ( Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale).

**2- Le développement économique avec :**

- Etude en vue de la création et l'aménagement d'une zone d'activité économique à proximité du futur échangeur de La Rouvière.

- Etude en vue de la création d'un office du tourisme communautaire et la mise en œuvre de circuits touristiques, en favorisant le développement de l'accueil ( gîtes, chambres d'hôte, ...).

- Promotion de l'activité agricole et des produits du terroir.

### Les compétences optionnelles choisies :

**1- La protection de l'environnement :**

- Mise en valeur et protection du patrimoine immobilier public.

- L'étude en vue du transfert de compétence sur la collecte et le traitement des ordures ménagères.

- Protection contre les incendies

**2 - Logement et cadre de vie :** impulsion d'une politique du logement social en vue d'accompagner les communes dans leurs projets.

**3 - En matière de construction et d'entretien d'équipements culturel et sportif et d'équipements d'enseignement pré - élémentaires et élémentaires.**

- Le développement du ré-

seau de la culture

- Réflexion sur la création d'une bibliothèque médiathèque communautaire.

Ces compétences seront exercées en lieu et place des communes.

Concernant la mise place des politiques qui seront menées en matière d'urbanisme et d'habitat, le SCOT fixe les orientations, les objectifs généraux. La communauté sera chargée de réaliser les projets. La gestion du POS (ou du PLU) et des permis de construire restent au libre arbitre de chaque commune. La réalisation de logements sociaux répond notamment à l'objectif d'aide aux personnes, jeunes qui souhaitent rester dans nos villages, de pouvoir le faire à des conditions financières qui le leur permettraient. Les représentants de la commune de Gajan ont également interpellé les autres membres de la communauté sur la nécessité de mener une réflexion générale sur des actions éducatives et de loisirs en direction de la jeunesse. Le soucis des délégués de Gajan sera de mener des actions efficaces et justes sur l'ensemble du territoire, au service de l'intérêt général et de veiller à assurer une gestion contrôlée et équilibrée des dépenses publiques.

## Le point sur les activités des adolescents

La jeunesse de Gajan est nombreuse et vive, en atteste leur présence à l'abri bus aux heures scolaires et autres. Voilà plus d'un an, certains d'entre eux se sont manifestés auprès de la mairie pour réclamer un local et une aide financière à l'organisation d'activités. Mais l'expérience d'un local géré par les ados eux-mêmes n'est pas une solution : ni en terme légal (problème de responsabilité) ni en terme de sécurité. Aussi un appel avait été lancé à toute la population gajanaise, parents et adultes bénévoles. Force a été de constater l'échec de cet appel.

*Un projet de longue haleine...*



Puisque l'encadrement d'adolescents nécessite un personnel qualifié pour avancer des projets et prévenir toute dérive, les représentants de la mairie ont contacté Mr Sposito, responsable de l'association Les Francas. Celle-ci fournit déjà le directeur du centre de loisirs intercommunal à Saint Marmert, pour les petites et les grandes vacances. Avec eux, nous avons d'ailleurs pu lancer le premier Conseil Municipal des Enfants lors d'une réunion le 9 avril 2002. Et lors d'une réunion en date du 15 mai 2002, nous avons invité à Ga-

jan des représentants des municipalités des communes de Fons et Saint Bauzély pour réfléchir aux modalités de gestion d'un local pour jeunes de 13 à 18 ans.

Etant donné le coût d'une telle opération et les aides que l'on peut obtenir par le Contrat Temps Libre (60% des coûts subventionnés par la CAF) seule une démarche intercommunale peut aboutir. Aussi, pour convaincre nos partenaires de Fons et Saint Bauzély, nous avons avec eux assisté à un échange d'information à Pujaut le samedi 05 octobre 2002 (encore une fois, organisé à la demande de Gajan).

30 personnes représentant 10 communes ont participé à cet échange à la Maison des Jeunes de Pujaut, village pionnier pour ce qui concerne cette démarche. Etaient représentés Pujaut, Gajan, Fons outre Gardon, Sauveterre, Saze, Tresques, Rochefort, Les Angles, Bezouze et Poulx.

La création et le fonctionnement d'une maison de jeunes est mis en parallèle avec celui d'une crèche : il faut un local, un encadrement professionnel et la gestion d'un budget. Tout cela est réglementé par des textes parce qu'il y a une professionnalisation des métiers de l'animation, une volonté au niveau du Département de la mise en dynamique intercommunale des réponses apportées aux problèmes des adolescents et un financement conséquent par la CAF à travers le Contrat Temps Libre.

Pujaut, Saze et Tresques avaient demandé aux Francas de les aider et en étaient réjouis. Cependant on peut aussi le faire seul, ou avec une autre association tel les CEMEA ou

la fédération Léo Lagrange.

Pujaut fonctionne en complémentarité avec d'autres villages : en partage, les séjours avec nuitées, le sport et l'art dramatique, la salle de réunion.

A Tresques, le local se situe à proximité des structures sportives, en bordure du village pour les 13-16 ans, alors que le centre de loisirs pour les 6-12 ans est au centre du village.

A Saze, il s'est écoulé un an entre la constitution d'une commission de pilotage et la mise en route effective d'une Maison des Jeunes.

Il est ressorti de cette réunion qu'un local reste une entité centrale à partir de laquelle tous les projets se construisent. Les parents y ont leur place. Ils peuvent être associés aux projets ou invités à aborder de problèmes de parentalité et se concerter avec les ados, d'autres adultes et la mairie.

Ce projet répondrait non seulement à une attente légitime de la part des adolescents, mais aussi à une logique de développement selon un diagnostic et une prospective mis en lumière par un comité de pilotage aidé par les Francas.

Pour le financement d'un local, le Conseil Général peut sous certaines conditions participer à hauteur de 30% s'il s'agit d'un foyer socio-éducatif et non juste d'un local pour jeune.

Une prochaine réunion intercommunale est souhaitable début 2003 pour faire avancer ce projet de longue haleine.

## Brèves en vrac.

Les poubelles bleues sont la propriété du SICTOM...Elles sont mises à la disposition de chaque logement. En cas de vente ou de changement de locataire, elles restent sur place.

Proxi: chronique d'une mort annoncée pour février 2004 !  
Sauvez Proxi !

Un cahier de doléances est disponible en mairie, faites y vos remarques. Les permanences des élus sont bien sûr maintenues tous les mardis, 17h30-19h30.

Nous envisageons une visite du centre de tri sélectif Ni-mois, une invitation sera affichée dans les babillards

Deux nouvelles fenêtres de l'appartement du temple sont en cours de fabrications et vont donc être mises en place. Nous envisageons également de changer deux fenêtres de l'appartement de l'école (devis demandé).

La gendarmerie nous informe qu'après avoir averti les automobilistes se garant mal autour de l'abri-bus elle va verbaliser.

Enquête préalable pour l'agrandissement de l'usine DUC: L'expert à rendu au préfet un avis très favorable . Le Conseil Municipal de Gajan avait exprimé ses réserves concernant les filtres de l'autocuseur à restaurer (odeurs) et la circulation des camions.

Modifications des délégations des adjoints:  
Mr Clavel prend la délégation du personnel communal.  
Mr J Fabre et Mme F Roca , les relations avec la Bibliothèque Municipale.  
Mr Privat, le CEL et est déchargé de la gestion du personnel.

La crèche :  
dernier avatar dû aux inondations : les travaux d'agrandissement sont repoussés sine die.

Les délégués de Gajan pour la Communauté de Communes Leins - Gardonnenque sont :Renaud André, Jean-Pierre Gazaix, les suppléants sont Marie-Christine Vivo et Jacky Cla-

Le verdict est tombé: 1 an avec sursis pour l'épicerie Proxi !

Des cartes d'adhérent à la déchèterie de la Rouviere peuvent être encore retirées en Mairie.

Lors des inondations, une passerelle en pierre a été découverte par les eaux, juste à l'aval du viaduc SNCF. A l'inverse, la passerelle située au bout du ruisseau en bordure du chemin des Jardins a été ensevelie. Nous avons l'intention de restaurer l'ensemble, c'est à dire les deux passerelles, le ruisseau et créer un cheminement piétonnier le long de la voie ferrée jusqu'à la Braune.

Samedi 14 décembre, au cours d'une cérémonie au CE-CAM à Nîmes, le président du Groupement Départemental de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics a remis la médaille des apprentis à Francin Julien, jeune gajanais résidant Place de la Taillade..  
A cette occasion le Maire a offert un souvenir à Julien de la part de la municipalité pour le féliciter et l'encourager dans la poursuite de sa formation.

André Renaud a été nommé délégué pour le Scot Sud Gard.

Promotion de l'avenir : Pour seulement 39 euros 80 d'achats par mois et par foyer, vous conserverez votre épicerie !

La municipalité soutient la démarche de la famille Imbert qui souhaite ne pas réintégrer leur habitation régulièrement sinistrée.

Mme Castellvi a été titularisée .Le Contrat Emploi Solidarité de Mr Blanchard a été prolongé de 6 mois.



Au cours de mes nombreuses promenades, intra et extra muros, il m'arrive de remarquer des situations qui révèlent les aspects les plus sombres de notre personnalité, les dérives les moins ragoûtantes, les laxismes les plus coupables.

C'était au début novembre, sur le chemin de Candoule, je marchais tout en pensant à l'hiver qui s'annonçait et aux longues soirées passées au coin du feu ou à jouer au loto dans des foyers grouillant de vie où chacun espère repartir avec son filet garni quand, une vision insoutenable me ramena à la (triste) réalité : là au bord du chemin « une baignoire garnie » non pas de cochonnailles et autres terrines mais de ferrailles et autres déchets, trônant au pied d'un mur attendant désespérément son crépi. Ce spectacle affligeant réveilla mon humeur et mon courroux ; peut-être que le propriétaire pensait que Marc allait s'en charger, que nenni, Marc ne s'en charge plus dans ces conditions-là.

« Si de baignoire vous devez vous séparer,  
C'est chez \*Michel que vous devez aller  
Et non sur la voie publique l'abandonner . »

C'est en ces vers (de mirliton) que s'exprimaient mes lamentations face à ce mur, inachevé.

Marquis du Col de Cygne de la Tourelle du Griffon

\* Michel, le Marti, celui de la déchetterie.

## Bibliothèque Municipale de Gajan

(rez-de-chaussée de l'école)

Une année bien remplie pour la bibliothèque de notre village, qui, ce printemps, a dû se séparer (à moitié seulement) de sa très précieuse responsable, Madame V. Pons. Bien que formée « sur le tas », au cours de nos six années de collaboration, il m'a fallu un temps d'adaptation et beaucoup de courage pour reprendre cette lourde tâche (au demeurant pleine d'intérêt), et en assumer les nombreuses facettes.

### Activités du semestre qui s'achève.

En juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour une séance de travail, les délégués à l'environnement du Conseil Municipal des Enfants. Il s'agissait de répertorier diverses plantes d'ornement pouvant s'adapter à notre climat et à notre terre. Cette séance a été rendue possible grâce à l'aimable participation de Laura Chanter qui nous a prêté de nombreux ouvrages sur les plantes des jardins méditerranéens.

En Juillet et août, un grand concours de Bd sous forme de quiz (jeu de questions-réponses) proposait à tous, des plus jeunes aux plus âgés, un moment de divertissement. La participation des adolescents a été un peu en deçà de mes espérances... Nous ferons mieux l'an prochain.

En septembre, une dizaine de collégiens sont venus s'instruire au petit foyer, en attendant la réouverture de leur collège. Nous en avons profité pour réaliser un petit livre, avec des textes et des illustrations, il évoque le déluge du 8 et 9 septembre. Ce livret peut être consulté à la bibliothèque aux heures habituelles d'ouverture.

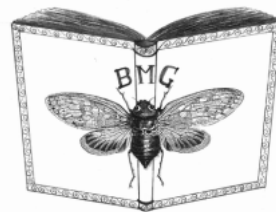
A la fin du mois d'octobre, les enfants du Conseil Municipal ont organisé une très belle fête d'Halloween. C'est avec le plus grand plaisir que la bibliothèque s'y est associée en présentant ses nombreuses acquisitions récentes pour la jeunesse, ainsi qu'un vaste choix d'ouvrages pour enfants sur le thème des sorcières, vampires et autres morts vivants... Il paraît

qu'ils adorent ça!

A l'heure où j'écris ces lignes, nous prévoyons une belle collaboration Mairie, École, Bibliothèque pour égayer un peu le temps de l'Avent. Un concours de poésie, des chants et des récitations, la légende de Saint-Nicolas ainsi qu'un dîner d'Ours organisé par les familles sont au programme de ce 6 décembre.

Il est à noter que la manifestation sur les Guérilleros espagnols a dû être reportée au début de l'année prochaine.

**Les bibliothèques de Fons, Saint Bauzély et Gajan ont décidé de collaborer**, dans le cadre d'un projet éducatif global appelé CEL (Contrat Éducatif Local) pour améliorer le temps de cantine et l'accueil des enfants dans leurs écoles respectives. Nous



allons donc mettre à disposition des cantines des trois écoles des malles de livres dont le contenu sera changé régulièrement.

D'autre part les enfants auront la surprise d'une heure de conte trois fois dans l'année à l'heure de leur repas à la cantine.

Du mois de février au mois de mai, pendant le temps d'accueil du soir, les enfants pourront découvrir les plantes toxiques et les plantes comestibles, et se livreront en bibliothèque à la tâche difficile de l'identification des plantes pour réaliser un herbier. Nous essayerons aussi de faire quelques cultures en pot.

### Divers projets pour l'an prochain.

Désirant faire battre le cœur de notre village avec des animations régulières et propres servir et à réunir toute les générations, nous avons projeté diverses manifestations.

Janvier ou Février: Une exposition proposée par Monsieur Olivier Roux sur les **Guérilleros espagnols**, exposition qui s'accompagnera d'une soirée de poésie et chants de cette période agitée et sombre de notre histoire. Une rencontre avec les Guérilleros sera le point fort de cette manifestation.

## Bibliothèque Municipale de Gajan

(suite)

En Mars, avril, mai et juin: des **sorties botaniques** et la présentation, l'utilisation des guides botaniques en bibliothèque, avec des tuyaux pour mieux les utiliser.

Début Juillet: une **foire au livres**, sur la place des écoles. Une occasion d'échanger de vendre et d'acheter des livres de toutes sortes. Un grand pique-nique avec la participation d'une chorale. Avec la participation d'Artsétéra.

En novembre, **nous inviterons nos aînés à venir partager leurs souvenirs** avec les jeunes, tous les vendredis en fin d'après-midi.

En décembre, en collaboration avec les Bibliothèques de Fons et Saint Bauzély, nous proposerons à tous une **soirée de conte**.

Enfin, pour permettre à nos jeunes, sans limites d'âge d'échanger leurs goûts et leurs passions en matière de lecture, Nous ouvrirons la bibliothèque un dimanche matin par mois pour un **jeune café littéraire**, l'occasion de parler littérature hors du contexte scolaire en partageant des croissants. Les personnes intéressées sont priées de me contacter dès maintenant.

Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous les habitants Gajan. Elle est un lieu de culture de découverte de rencontre et d'échange. Les personnes qui ne peuvent se déplacer peuvent en tout temps demander une liste des ouvrages. Un portage à domicile leur permettra d'accéder aux livres dans les mêmes conditions que nos autres lecteurs.

D'autre part, toute personne qui souhaite une documentation sur un sujet précis peut faire chez nous une demande en télé-documentation. La Bibliothèque Départementale de Prêt nous fournit les ouvrages demandés dans les plus brefs délais et gratuitement.



**Pour terminer et pour vous mettre en appétit, voici quelques uns des titres mis à votre disposition:**

*L'empire des anges* et la trilogie des fourmis de Werber - *La voix du Violon* d'Andrea Camilleri - *Le portique* de Philippe Delerm - *L'espace prend la forme de mon regard* d'Hubert Raves - *L'apiculteur* de Maxence Ferminé - *Le seigneur des anneaux* de Tolkien - **Des cd-rom - des cassettes audio** - Noël Provençal - *Le canal du midi* - *Table mise en Provence* - Proust, *la cuisine retrouvée* - *html 4 xml Guide de l'utilisateur* - *le Guide des métiers de l'avenir* - **des livres bilingues** - *L'Atlas Junior* - *Le livre du jeune Citoyen* - des *Fabulettes* d'Anne Sylvestre - *Calvin et Hobbes*, *Je suis trop génial* - *Max et Lili*, divers titres - *les Bidochons* divers titres - *Les rois du rire* de Tronchet, Divers classiques ainsi qu'un grand rayon de poésie, etc....

**plus de 2000 livres dont 500 sont renouvelés tous les trois mois.**

**La bibliothèque se trouve dans le bâtiment de l'école**

**Les horaires d'ouverture sont les suivants:**

**Mardi de 17 h. à 18 h. 30**

**Mercredi de 15h.30 à 16h.30**

**Samedi de 10 h. à 11h.30**

Françoise Lienhard





Dans le cadre du Téléthon le peloton de l'espoir composé de coureurs de Nîmes Handisport et de la Fédération des Aveugles de France, avec la participation de Thierry Bourguignon, a fait halte à Gajan le samedi 7 décembre vers 14h.

Le 6 décembre, jour de la St Nicolas, Françoise et Stéphanie, chantant et racontant des contes, entourées par les enfants de Fons, Gajan et St Bauzely, avant de savourer un dîner d'ours.



## État civil

### Naissances

Nous saluons la naissances de :  
Antonin Fromental le 3/11/02

### Décès

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles et aux proches de

Emanuele Massimo Marcellino décédé le 19/07/02

Jacques Bousquet décédé le 23/10/02



## Cave coopérative Saint-Mamert Parignargues Gajan, Quelques instants avec Christian Prade.

Christian Prade,  
Président de la cave de  
St Mamert depuis 1987

### *Un peu d'histoire.*

La cave coopérative de Saint Mamert existe depuis les années 20, époque à la quelle sont nées la plus part des caves dans chaque village, au part avant chacun faisait son vin.

Dans un premier temps les investissements matériels sont mis en commun, la vente restant affaire de chacun, puis très rapidement la vente s'est faite de manière commune, il n'y avait pas d'embouteillage, c'était des périodes de production de masse avec de très gros rendements ce qui a entraîné plusieurs crises.

Après chaque crise nous pouvons constater une avancée.

Les années 70 ont été très prospères et les gens n'ont pas su voir la crise de fin 80 arriver, l'évolution de la consommation, on buvait du vin à table tous les jours, une consommation régulière qui a évolué vers une consommation plus ou moins festive avec une demande de accrue de qualité.

C'est cette crise qui a vu le rapprochement de la cave de Gajan avec celle de Saint Mamert / Parignargues. Je voudrais rendre hommage à Jean Fabre dernier président de la cave de Gajan car il fallait du courage pour réaliser cette fusion qui a eu lieu en 1991. Certains gajanais sont allés à Fons. J'étais pour une union des 3 caves en gardant 2 structures...! Cette évolution nous l'avons faite avec un peu de retard chez nous, remplaçant les cépages traditionnels par des cépages améliorateurs venant du bordelais pour les Merlots Cabernet Sauvignon, d'autres parties méditerranéennes pour les Syrah et Grenache ou plus septentrionales pour le Chardonnat. Nous avons séparé la vinification. Avant, Carignan et Aramon étaient mélangés ils faisaient peu de degré mais étaient adaptés à une demande de consommation quotidienne. La vinification se fait aujourd'hui à basse température, la technologie a évolué, demande différents pressoirs, de gros investissements... Ce n'est pas fini il en faut encore pour améliorer la qualité.

### *Vendre avant la récolte.*

L'amélioration, elle est aussi dans la vente... le négoce se concentre, les négociants veulent plus de sûreté au niveau des volumes et de la qualité, ils ne veulent pas acheter 1000 litres d'un coté, 1000 autres litres à une autre cave. Il faut faire un produit en fonction de la demande cela permet de vendre avant la récolte mais il y a un cahier des charges à respecter. L'ensemble du Languedoc Roussillon est touché par ces difficultés mais certains résistent mieux, notamment ceux qui ont constitué des regroupements de commercialisation.

### *Un regroupement indispensable.*

Il me semble aujourd'hui indispensable d'effectuer des rapprochements, nous discutons avec les caves de Saint Geniès et de Saint Chaptès. Notre réflexion nous amène vers un projet commun d'une seule structure autour de Saint Génies ce qui ne veut pas dire que les autres vont fermer, le minimum restant serait la réception des vendanges mais des sites peuvent être spécialisés avec des objectifs précis sur des produits milieu et haut de gamme. Nous avons des relations avec plusieurs négociants qui sont demandeurs de produits en quantité suffisante, aucune cave ne peut fournir cela seule.

Ce projet sera proposé aux autres caves, nous somme très ouvert. La structure doit accueillir plus de 100 000 hl. Mais les cave de la région risquent de perdre dans les années à venir au moins 20% de récolte.

Nous sommes à un tournant dans la coopération mais l'esprit coopératif à évolué négativement. Les viticulteurs suivent peu le sort de leurs produits une fois rentré dans la cave, ils devraient être plus impliqué par l'ensemble du travail.

J'aimerais parler de l'évolution des techniques de culture. Limitation des apports d'engrais, limitation des traitements par la lutte raisonnée, réduction des herbicides, baisse des rendements, meilleurs respect de l'environnement. Certaines mentalités sont à revoir. Un exemple, les gens pensent qu'une belle vigne est une vigne bien propre, qui n'a pas d'herbe. Mais un herbement maîtrisé dans la vigne amène un rendement moins important et une qualité meilleure. Il faut travailler différemment par exemple aujourd'hui des outils peuvent travailler la terre autour des pieds, on peut ainsi laisser pousser une bande d'herbe entre les rangées.

Le choix du terroir, autrefois on voyait des coteaux dans la région mais on a planté en plaine près des rivières dans des terres qui étaient réservées aux pâturages des bêtes (chevaux ...), on a délaissé les coteaux, la Garrigues à avancée, la qualité du vin en plaine et en coteaux n'est pas la même, il faudrait remonter les plantations vers les garrigues. Sur ce point, les inondations vont faire réfléchir.

*Suite des propos de Mr Prade concernant les inondations à la page 3 du cahier central...*

### Les produits élaborés :

- Duché d'Uzès pour Gajan uniquement, rouge, rosé.
- Merlot, Cabernet Sauvignon embouteillé, vendu à la cave et sur d'autres marchés.
- Vins de pays d'Oc

Un petit marché en Angleterre (Pays d'Uzès et blanc d'Oc)